L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat et de la Ville,
Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 19 MARS 1836.

POUR PRESIDENT.

M. VAN BUREN.

POUR VICE PRESIDENT:

RD. M. JOHNSON.

CANDIDATS
POUR LA 1ERE. MUNICIPALITE.

POUR RECORDER:
FELIX LABATUT,
D. AUGUSTIN.

ALDERMEN:
1er. Dist. } G. Schmidt, S. High.
2d. Dist } A. W. Pichot, M F. Congot.
3e. Dist. } H. Pédesclaux, M. Cruzat.
4e. Dist. } G. Préval, U. Bouligny, E. A. Canon.

2DE. MUNICIPALITE [*]

[*] Nous nous empresserons de publier les noms des candidats pour representer cette municipalité, aussitôt que nous les connaîtrons.

3ME. MUNICIPALITE.
POUR RECORDER:
ALFRED DUCROS,
L. U. GAIENNIE.
C. CUVELLIER.

ALDERMEN
B. Marigny,
A. Guirot,
A. Lara,
F. Percy,
J. Kilshaw Jr.
L. Féraud.

Nous sommes autorisé à annoncer que M. Donatien Augustin est candidat à la place de Recorder pour la municipalité No. I, et qu'il sera soutenu par un grand nombre d'électeurs du carré de la ville et du 8me district.

NOUVELLE ORLEANS ce 18 mars 1836

A M. l'Editeur de l'*Abeille*.

Monsieur,

Permettez-moi de faire usage des colonnes de votre journal pour annoncer à mes amis et concitoyens que des raisons puissantes m'engagent à renoncer à la candidature de la place de Recorder pour la municipalité No. I. Ils voudront bien agréer par cette occasion mes sincères remercimens et l'assurance de ma reconnaissance pour la marque de confiance et d'amitié qu'ils m'ont donnée en me proposant au peuple comme un candidat pour un emploi bien respectable et d'une aussi haute importance.

Avant que de terminer, permettez-moi, Monsieur, d'exprimer l'espoir que j'ai que mes concitoyens des différentes municipalités sauront faire un bon choix de leurs candidats tant pour la place à laquelle je renonce d'aspirer que pour celles d'Aldermen des différens districts; car, Monsieur, dans ce choix seulement dépendront l'honneur, l'harmonie et la prospérité de la communauté entière.

J'ai l'honneur de vous saluer,
JOHN CULBERTSON.

L'Assemblée publique des habitans de la première municipalité tenue Jeudi dernier à la Bourse de Hewlett, s'est réunie hier au soir au même endroit, conformément à l'ajournement, et sous la présidence de M. Donatien Augustin. — M F. Labatut, vice-président et Mrs. James Saul et Cruzat, secrétaires.

M. Saul, au nom du comité chargé de préparer des résolutions relatives au nouveau recensement a présenté celles qui suivent:

"Résolu qu'il est d'une importance vitale que la première municipalité soit complètement représentée dans le Conseil de la Cité: — que la prospérité future du carré de la ville et du 8me. maintenant le 5me. district en dépend; — que tous les propriétaires qui ont à cœur la prospérité de leur district et qui désirent que leurs biens ne souffrent aucune espèce de dépréciation se rappellent bien que l'omission d'un seul vote pourrait occasionner une perte dans la représentation d'un Alderman. et qu'il est du devoir de tout citoyen qui veut les intérêts de son district et le bien général et qui a en même temps à protéger ses propriétés, de faire les efforts les plus prompts et les plus énergiques pour mettre la loi en exécution; tous et chacun des habitans de la dite municipalité sont en conséquence invités à faire insérer leurs noms sur le tableau de recensement.

Il est de plus résolu que l'importance dudit tableau de recensement augmente encore par cette circonstance qu'il sera inaltérable pendant les quatre années qui vont s'écouler;

Il est de plus résolu que cette Assemblée a toute la confiance possible dans le zèle et les talens des Commissaires; et croit aussi que le court espace de temps qui leur reste pour achever cet important travail rend nécessaire qu'ils acceptent la cordiale co-opération de leurs concitoyens; et que des comités de vigilance soient nommés à l'effet de les aider à prendre le recensement, ou à corriger la liste des votans qui sera faite en vertu de la loi de la Législature pour diviser la ville en trois municipalités:

Il est de plus résolu que les personnes dont les noms suivent sont proposées à l'Assemblée pour former les comités de vigilance; que pleins pouvoirs leur sont donnés de s'adjoindre telles autres personnes qu'elles jugeront convenables, et qu'elles soient invitées instamment à se réunir tous les soirs à la chambre du comité, Bourse Hewlett jusqu'à ce que la liste ait été terminée, savoir;

Depuis la rue du Canal jusqu'à celle de la Douane Mrs. Hubbard, James Gasquet, William McCawley et J. Armitage.

Depuis la rue de la Douane jusqu'à la rue Bienville, Mrs. Alex. Philips, Samuel W. Oakey et James Currell.

Depuis la rue Bienville jusqu'à la rue Conti, Mrs. A. Rasch, James Saul, James W. Zacharie, Richard O. Pritchard.

Depuis la rue Conti jusqu'à la rue St. Louis, Mrs. Paul Bertus, Samuel Herrman, Chs. Taney, P. Soulé.

Depuis la rue St. Louis jusqu'à la rue Toulouse, Mrs. Félix Labatut, Fouché Conget, Félix de Armas, Barth, Bacas.

Depuis la rue Toulouse jusqu'à la rue St. Pierre, Mrs. F. Verrier, A. Morst, J. B. Déjean Jnr.

Depuis la rue St. Pierre jusqu'à la rue Ste. Anne, MM. A. Blondeau, J. Durel, A. Lafargue.

Depuis la rue Ste. Anne jusqu'à la rue Dumaine—MM. John Culbertson, E. Pinguet, L. S. St. Cyr, et O. Blineau.

Depuis la rue Dumaine jusqu'à la rue St Philippe, —Mrs. A. Miltenberger; J. Pilié, Sr. J, St. Cyr, Lamothe et U Durel.

Depuis la rue St. Philippe jusqu'à la rue des Ursulines: Mrs. Trigant de Beaumont; A. Liauteaud, J. Douce et Anthony Fernandez.

Depuis la rue des Ursulines jusqu'à celle de l'Hôpital, Mrs. Garidel, E. Lauve, Ferdinand Lemos et U. Bouligny

Depuis la rue de l'Hôpital jusqu'à celle Quartier: —Mrs. A. Fourchi, O. Gaillard, L. A. Charbonnet et Louis Lebeau.

Depuis la rue du Quartier jusqu'à l'Esplanade—Mrs F. Lafargue, A, Pichot, J. B. Azaretto, J. Bayon et J. Mager.

Pour le 8me. district, MM. B. Plauché, Z. Collson, W. J. Whiting, E. Blanc, B. Buisson, J. J. Mercier.

Ces résolutions ayant été soumises à l'assemblée ont été adoptées à l'unanimité.

Sur motion, résolu que les commissaires chargés de faire le recensement soient invités à recevoir l'assistance des comités de vigilance ci-dessus formés.

Sur motion, résolu que des remercimens soient votés à M. Hewlett pour l'offre généreuse qu'il a faite de sa salle.

Sur motion, résolu que des remercimens soient également votés aux président, vice président et secrétaires de l'assemblé.

Sur motion, résolu que l'assemblée soit ajournée jusqu'à nouvel ordre.

D. AUGUSTIN—Président.
M. CRUZAT—Secrétaire

FLORIDE.

Les nouvelles que nous recevons du théâtre de la guerre, par le courrier d'hier, sont presque les mêmes que celles que nous avons données dans nos deux derniers numéros. Cependant elles contiennent d'autres détails que nous croyons devoir soumettre à nos lecteurs.

La guerre de la Floride prend maintenant un caractère plus sérieux. Les ennemis sont en présence et nul doute que toutes les opérations faites de part et d'autre n'aient pour but d'amener une affaire générale. Si le général Scott réussit à échelonner ses forces ainsi qu'il a l'intention de le faire depuis Volusia, sur la rivière St. Johns, jusqu'à la baie de Tampa en traversant la Péninsule, la retraite des Indiens vers le Sud deviendra impossible; alors il ne leur restera plus d'autre alternative que de se rendre à discrétion ou bien de périr jusqu'au dernier les armes à la main. Ceux des Indiens amis qui accompagnent le général Gaines au fort Drane, assurent que les Séminoles concentreront toutes leurs forces dans les environs de Withlacoochee, car s'ils se retiraient plus au Sud il leur serait impossible d'y trouver pour long-tems des moyens de subsistance.

D'après les derniers ordres donnés par le général Scott, les trois corps d'armée seront commandés par les officiers suivans: La droite par le général Clinch, la gauche par le général Eustis, et le centre par le colonel Linsey, aussitôt l'arrivée de ce dernier à la baie de Tampa.

Les forces du général Gaines, lors de l'engagement qui eut lieu dans les environs de Witacoochee étaient de 1604 hommes dont environ la moitié était de troupes de ligne; le reste se composait des volontaires de la Louisiane commandée par le général Smith. Les deux généraux en personne, étaient allés faire la reconnaissance de la rivière lorsque le feu commença du côté des Indiens campés sur la rive opposée et échelonnés sur un espace d'environ deux milles. Le général Gaines ainsi que nous l'avons annoncé hier employa une ruse de guerre qui ne lui réussit pas le premier jour, c'était de faire une sortie avec 200 hommes afin d'attirer les ennemis sur le même bord de la rivière. Le reste des troupes se tenait dans un retranchement improvisé.

Le second jour, les Indiens donnèrent dans le piège; ils effectuèrent le gué et vinrent livrer bataille. Les troupes se montrèrent alors et l'action devint générale. Elle dura quelques heures, et s'acheva par la retraite des Séminoles qui laissèrent 50 hommes sur le champ de bataille.

La perte du côté des Américains se réduit à ... hommes de tués et de dix blessés parmi lesquels on compte le lieutenant Izard, le capitaine Saunders et le capitaine Armstrong. La blessure du premier a été jugée dangereuse. Les Indiens étaient au nombre de 1500 hommes.

Le régiment du colonel Brisbane stationné au camp McRae, devait partir le 29 février pour se porter sur l'habitation Heriot qui se trouvait alors cernée par les Séminoles.

Les plus grands éloges sont donnés aux volontaires de la Louisiane. Ces volontaires, dit un officier supérieur dans une lettre adressée à l'éditeur du Darien Telegraph forment un corps superbe; les cruelles privations auxquelles ils sont exposés n'affectent nullement le caractère noble et fier qu'ils ont reçu de la nature. Ils supportent toutes les fatigues avec un courage et une audace extraordinaires; et le bel exemple qu'ils offrent à l'armée devra donner lieu à des prodiges de valeur et de patriotisme. Le général Gaines, ajoute l'auteur, est le commandant en chef du corps et des troupes de ligne qui lui sont adjointes. Ce général est déjà d'un âge très avancé. Mais quoique le temps, ce destructeur de tout ce qui existe; ait blanchi ses cheveux, cependant il n'a point encore affecté ses forces physiques ni la vigueur de son caractère. Vraiment il paraît aussi enthousiaste de la cause de ce pays qu'il l'était à l'époque où il combattait jeune encore pour l'indépendance de la nation. Les instructions que ce brave officier a reçues du général Clinch le mettront sans doute à même de débusquer les Indiens de leurs fortes positions. Nos vœux les plus sincères accompagnent l'intrépide vieillard; et c'est avec les sentimens du plus profond regret que nous avons vu le héros partir pour pour un triomphe certain, sans que nous ayons pu l'accompagner et cueillir à ses côtés quelques uns des lauriers qu'il moissonnera à pleines mains au champ de la victoire."

Quelques nouveaux détails sont donnés au sujet du massacre du détachement commandé par le major Dade. C'est une erreur de croire que cette brave compagnie fut défaite par une surprise. La position qu'elle occupait prouverait au contraire qu'elle s'était placée en ordre régulier de bataille. Elle ne succomba que par le nombre de ses ennemis.

Le théâtre de l'action démontre d'une manière évidente que chaque Américain y avait fait son devoir. Un retranchement de trois pieds de hauteur avait été construit par eux, et leur servit de tombeau. C'est là que l'on trouva les ossemens du malheureux et intrépide Bassinger. Un des trois individus qui vinrent à se sauver reconnut son corps par la petite quantité de cheveux qui jadis paraient son noble front Ce sera sans doute une consolation pour ses parens d'apprendre que les Indiens avaient épargné sa chevelure. Il paraîtrait comme certain que ces barbares quittèrent précipitamment le champ de bataille On y trouva une quantité de bijoux, tels qu'épinglettes, montres, chaînes &c Ces objets étaient encore sur les restes des victimes; les poches des habits contenaient également pour plus de 300 piastres en billets de banque, argent et or.

Le major Dade fut la première victime et le lieutenant Bassinger la dernière. Un des témoins oculaires de cet engagement a rapporté que les dernières paroles de celui-ci furent: "Allons enfans, vendons nos existences aussi cher que possible. La volée suivante l'étendit mort à côté de son commandant....

Leurs cadavres sont devenus la pature des vautours affamés, et ce ne fut qu'après deux mois que leurs ossemens ont été recueillis et inhumés sur le même champ de bataille qui avait été le témoin de leur bravoure et de leur mort.

Un monument national sera sans doute élevé à la mémoire de ces victimes du patriotisme!

Nous apprenons que le dénouement parmi les volontaires de la Louisiane est tel qu'ils donneraient de bon cœur deux piastres pour chaque biscuit qu'on leur présenterait. Ne serait-il pas convenable que nos concitoyens fissent quelque chose pour ces braves et leur envoyassent aussi promptement que possible des provisions dont ils ont le plus grand besoin.

Nous sommes surpris surtout qu'une souscription n'ait pas été encore faite pour établir une ligne de communication par bateaux à vapeur entre la Nouvelle-Orléans et la baie de Tampa. Il est vraiment désespérant de penser que ce n'est que par la voie de Savannah ou de Charleston que nous recevions les nouvelles de la Floride. Deux steamboats réguliers nous mettraient sans doute au courant, dans moins d'une semaine, de ce qui se passe dans la péninsule, d'autant mieux que le théâtre de la guerre se rapproche à tout moment des côtes du golfe.

Le *Herald* de Natchitoches, du 9 courant publie une lettre du Colonel Travis. commandant du fort de l'Alamo, [Bejar,] par la quelle ce dernier annonce qu'il est assiégé par l'avant-garde de l'armée de Santa-Anna forte de 1000 hommes; il demande des secours à tous ses concitoyens et compatriotes et à tous les Américains du monde. Le Colonel dit qu'il a reçu la sommation de se rendre à discrétion, sinon que la garnison serait passée au fil de l'épée. Sa réponse fut qu'il se battrait jusqu'au dernier moment. Sa devise était, "LA VICTOIRE OU LA MORT!!

Cette nouvelle vient à l'appui de ce que nous avons précédemment publié relativement au siège de San Antonio, à cette seule différence près, que la dernière nouvelle annonçait le résultat de l'affaire et la retraite des troupes de Santa Anna. La lettre dont nous parlons est du 24 février, et l'engagement avait eu lieu le 28. Lorsque le siège commença Travis ne possédait que 3 boisseaux de maïs dans la garnison Il trouva dans une maison 80 autres boisseaux; il avait en outre 30 bœufs—C'était là toutes ses ressources pour soutenir le siège.

Tremblement de terre à Pékin.

Les dernières nouvelles reçues de la Chine par la voie de Valparaiso annoncent qu'un violent tremblement de terre s'était fait ressentir à Pékin par suite duquel CENT MILLE MAISONS avaient été entièrement détruites.

La lettre qui donne cette nouvelle dit aussi que les plus grands troubles régnaient au Pérou. On s'attendait à tout moment à une crise terrible. L'opinion générale était que si Santa Cruz obtenait la victoire, Salaverry brulerait la ville de Lima, après quoi il s'embarquerait à Callao, laissant ainsi un monument éternel de son règne tyrannique.

La ville de Cobija a été prise par 150 hommes débarqués de la corvette de guerre Libertad appartenant à Salaverry; cette ville fut livrée aux flammes; le fort détruit de fond en comble; après quoi les vainqueurs s'embarquèrent de nouveau pour Callao.

Les Boliviens perdirent beaucoup de monde entr'autres le gouverneur de la place. Du côté des assiégeans il n'y eut que quelques hommes de tués. Cette nouvelle a été donnée à Valparaiso par le navire Ulysse, capitaine Hobson, qui chargeait alors pour Liverpool au port de Cobija.

M. L. Bevan a été nommé président de l'ancienne banque des Etats-Unis, en remplacement de Mr. N. Biddle démissionnaire. Ce dernier a été élu président de la banque actuelle.

Premier Correspondant de l'Abeille.

LETTRE 36.

Washington, 5 mars 1836.

En l'absence d'aucune discussion intéressante au congrès, je vous transmets quelques calculs statistiques, que je puis garantir authentiques.

Le total des exportations des Etats-Unis, depuis l'année 1829. époque à laquelle la présente administration arriva au pouvoir, jusqu'au 3me. trimestre de 1835, s'élève à $626,119,360.

Les exportations des produits du pays, entrent dans ce total pour une somme de $489,449,605.

Année—1829,	Total des exportations..	$72,358,671
" 1830	...do...	73,849,508
" 1831	...do...	81,310,583
" 1832	...do...	87,176,943
" 1833	...do...	90,140,433
" 1834	...do...	104,336,973
" 1835 3 trimestres	...do...	118,955,239

D'après l'estimation faite par le secrétaire du trésor, le revenu du dernier trimestre de 1835 est porté à $5,000,000; la somme totale des recettes, provenant de toutes les sources, est pour l'année entière de 11 millions de piastres.

Le total des exportations, en 1791, s'éleva à $19,012,041. La comparaison de ces deux sommes démontre quels ont été les immenses progrès de l'industrie. du travail et de l'agriculture de notre pays.

En 1791, les importations s'élevèrent à la somme de $29,200,000, tandisque les 3 premiers trimestres de 1835 fournissent déjà un total de $151,030,368. La consommation du pays, pendant ce même espace de 9 mois, a été de $130,606,156.

Les exportations de coton présentent un contraste encore plus frappant. Pendant les années 1792, 1793 et 1794, elles ne s'élevèrent qu'à une valeur de $459,624. Comparer cette faible somme, avec les exportations pour les années 1832, 1833 et 1834 qui forment un total de $117,250,000, il en résulte une différence pendant ces deux périodes égales de $116,790,376.

La vente des terres publiques, depuis l'année 1829 jusqu'au 3me. trimestre de 1835, a été de 25,929,239 te 11,000 d'acres, et a rapporté au trésor une somme nette de $29,506,911.

Les dons et concessions de terres publiques, depuis la création du gouvernement général, forment un total de 15,774,166 acres.

Collèges, accadémies, &c.	484,320 acres.
Routes et canaux	2,390,937 "
Gratifications pendant la dernière guerre	4,452,760 "
Ecoles publiques	8,546,149 "

Lorsque les fonds publics furent retirés des caisses de la banque des Etats-Unis, ils furent confiés à 33 banques réparties sur toute la surface de l'Union. Voici quelle est aujourd'hui la situation financière de ces établissemens:

Actif.—	Escomptes et prêts	$62,584,065 17
	Change à l'intérieur	16,642,332 87
	Propriété foncières	1,684,473 46
	Obligations d'autres banques	11,202,644 01
	Billets d'autres banques	8,359,529 70
	Espèces	9,597,968 94
	Change à l'extérieur	90,623 84
	Dépenses	163,443 44
	Autres placements	4,053,261 65
	Total	$114,388,348 08
Passif.—	Capital	$40,479,598 41
	Trésorerie des E. U.	[illegible]
	Employés publics	[illegible],271,866 71
	Dû à d'autres banques	[illegible],726,176 16
	Fonds de réserve	1,014,873 91
	Profits et pertes	3,446,033 15
	Circulation	21,786,149 27
	Dépôts particuliers	12,501,602 33
	Autres engagemens	1,670,828 57
	Différence	39,112 84
	Total	$114,388,348 08

Le sénateur de la Louisiane, M Nicholas, est venu prendre son siège au Sénat dans la séance d'hier. Les résolutions de M. Benton, pour la radiation de certaines résolutions du journal du Sénat, va bientôt occuper cette assemblée. On croit qu'elles seront adoptées mais ce ne sera pas sans de vifs débats. Cet incident n'a pas encore de précédent dans l'histoire des assemblées législatives de notre pays. Les orateurs les plus éloquens discuteront cette question avec tout le talent qu'ils possèdent.

M. Preston a présenté un prosset de loi qui intéresse le district de Colombie. L'objet de la mesure proposée est de faire rentrer sous la jurisdiction de la Virginie et de Maryland la portion du district que ces Etats ont cédée au gouvernement général, à l'exception de la ville de Washington. Cette question a déjà été agitée plusieurs fois; jamais, dans les assemblées qui ont été convoquées pour s'en occuper, il n'a pu se trouver une majorité qui voulut cette rétrocession. Il n'est pas probable qu'elle fût rejetée aujourd'hui, lorsque la plus grande partie de la population du district désire jouir des droits et privilèges dont elle est privée depuis si longtemps. Une autre considération milite en faveur du projet c'est le sort ultérieur de la ville de Washington, qui pourrait, sous la surveillance du congrès, devenir florissante et atteindre une propriété dont ses partisans les plus actifs et les plus dévoués désespérent de la voir jamais jouir, dans l'ordre actuel des choses

J'ai terminé hier ma journée en assistant à la représentation de Pontiac, drame nouveau, de la composition de M Macomb, major général des armées de la république des Etats Unis. Les titres de l'auteur ont écrasé la pièce. Je dois toutefois rendre justice à la politesse courtoise du public qui a bien voulu écouter en silence et sans aucune marque de censure le drame le plus ennuyeux que l'on ait jamais osé offrir sur la scène. Malgré les dépenses faites pour le soutenir, la richesse des costumes, la nouveauté et la splendeur des décors, c'était vraiment faire un effort que de retenir de longs baillemens ou bien un vigoureux coup de sifflet. Le général Macomb s'est prudemment retiré à la fin du second acte. Peut être désirait-il se soustraire aux applaudissemens, ou même était-il fatigué de la représentation de son pitoyable ouvrage.

Vous avez sans doute reçu les discours de MM. Buchanan et Wright, sur les résolutions du colonel Benton. Ce sont sans contredit les plus éloquens qui aient été prononcés en faveur de cette question: La réplique de M. Calhoun à M. Wright me semble peu digne de ce sénateur; elle contenait certainement plus d'animosité qu'il ne se laisse aller d'ordinaire à manifester. M. Wall répondit à M Calhoun, avec beaucoup de talent. Il releva d'une manière très heureuse l'attaque portée contre le président et le vice président des Etats-Unis que son adversaire avait comparé aux animaux qui déploient l'astuce et la ruse, tel que le renard, ou l'excluant de la race du lion ou du tigre. M Preston prit la défense de M. Calhoun. et dans une improvisation pleine de chaleur et d'énergie, il foudroya M. Wall avec un talent digne de sa cause. Je regarde M. Wright comme le meilleur orateur et le plus ferme soutien du parti de l'administration dans le Sénat.

Le sixième Régiment d'infanterie des Etats-Unis est arrivé dernièrement aux Natchitoches, venant des casernes de Jefferson.—Ce régiment doit garder le fort Jesup, situé sur la frontière du Texas.

(NEROLOGE—Communiqué.)

S'il est vrai que l'honnête homme soit le plus noble, le plus parfait ouvrage du Créateur, le plus beau don que le Ciel, dans sa munificence puisse faire à l'espèce humaine, la mort d'un pareil être n'est-elle pas une calamité publique, un de ces évènements faits pour répandre la consternation et le deuil dans le cœur de ceux pour qui la vertu n'est point un vain nom, chez qui la morale est la plus impuissante des lois, l'honneur, le premier des devoirs?

C'est à vous que j'en appelle, habitans de cette Louisiane si belle, si hospitalière et pourtant si souvent calomniée! Vous avez connu celui auquel j'adresse ce faible mais juste hommage de respect, d'attachement et de regrets! Né sur les rives du Mississipi, c'est dans notre sein qu'il a fourni toute sa carrière. Vous l'avez vu dans toutes les positions de la vie: dites-nous ce qu'il fut. Dans un siècle où il est tant de méchans, il est doux de reposer son imagination sur le spectacle d'une longue existence toute consacrée à l'accomplissement des devoirs que la société impose à chacun de ses membres, à la pratique de ces actes de dévouement et de bienfaisance qui élèvent l'homme presque à l'égal de la Divinité. Vous souvient-il de cette époque où sa vie, où victime de cette bienveillance incessante qui le portait à aider de tous ses moyens ceux qui recouraient à son obligeance, il vit en un jour s'écrouler l'édifice de la fortune érigé au prix d'une longue série d'efforts constants, de travaux ardus, peut-être même de dures privations? Racontez-nous si cet écueil de tant de réputations usurpées, si cette pierre de touche qui laisse à nud tant d'alliage, là où l'on ne croyait trouver que l'or sans mélange, ne fut pas pour lui une source nouvelle de titres à l'estime et à la considération de ses concitoyens? En sortant du creuset de l'adversité, ne vous apparut-il pas plus grand, plus noble, plus pur qu'il ne vous avait semblé l'être aux jours de sa prospérité? Et lorsque plus tard, le Ciel fit pleuvoir sur lui tous les dons de l'opulence: dites nous si sa simplicité de mœurs, si son aménité, si son aimable bonhomie en fut altérée; surtout si l'infortune et la douleur ne trouvèrent pas toujours auprès de lui secours et consolation. Oui! votre voix a déjà proclamé toutes ces vérités, et cette voix devait avoir, elle n'en eu, elle aura de l'écho tant que les qualités de l'âme auront des appréciateurs dans le sein de la famille Louisianaise. On dira que quelque longue que fut la carrière de PIERRE AZELAR, enlevé à ses amis dans sa 72ème. année, elle fut trop courte encore pour le bien qu'il se plaisait à faire, pour les sentiments qu'il avait su inspirer à tous ceux qui l'entouraient.

Dors, excellent homme! Dors du sommeil éternel! que la terre te soit légère; Et au moment où ce qu'il avait en toi de divin s'envole vers les demeures célestes, permets du moins que ton souvenir et tes exemples restent ici-bas pour apprendre à honorer la vertu et à pratiquer la bienfaisance. Ton nom sera longtemps chéri et répété par tes amis: Il ne saurait recevoir que des pensées nobles et généreuses. Adieu.

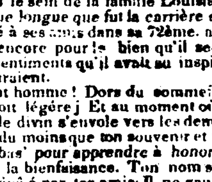

[Par Autorité.]

ACTE

Pour incorporer les souscripteurs de la Compagnie du Théâtre de St. Charles, de l'Arcade, et des Bains de l'Arcade, et la Compagnie du Théâtre d'Orléans.

Sec. 1re. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale: Que James Caldwell et autres ses associés, successeurs, héritiers, administrateurs, et ayant cause sont et demeurent par les présentes, constitués en un corps politique, et incorporé sous le titre de "Compagnie du Théâtre de St. Charles, de l'Arcade, et des Bains de l'Arcade," et sous cette dénomination ils jouiront du droit de poursuivre en justice et d'être poursuivis, de défendre, et d'être défendus, de contracter, d'acheter, de vendre, et d'avoir toutes propriétés mobilières et immobilières, bonds et actions, d'émettre des bonds et des obligations, d'avoir un sceau commun, qu'ils pourront changer, détruire, ou renouveller, selon leur bon plaisir; de faire mettre à exécution tous réglemens, lois et ordonnances, pour la gouverne et l'administration des affaires de la dite compagnie, de telle manière qu'ils le croiront propre et expédient, non contraires aux lois des Etats-Unis, et de cet Etat, et de nommer tels officiers qu'ils pourront juger nécessaire pour la meilleure administration des affaires de la compagnie.

Sec. 2me. Il est de plus décrété, etc.; Que les affaires de la dite compagnie seront entreprises et administrées par la direction composée de cinq directeurs, qui devront être élus annuellement le premier lundi d'avril de chaque année par les actionnaires de la dite compagnie, et chaque action entièrement payée donnera le droit d'une voix à l'actionnaire. L'élection sera tenue à tel endroit que la direction jugera convenable. pourvu que la première élection soit tenue au bureau du Théâtre St. Charles.

Sec. 3me. Il est de plus décrété, etc.; Que le fonds capital de la dite compagnie, sera de trois cent cinquante mille piastres, avec le privilège de l'augmenter jusqu'à six cent mille piastres; lequel dit capital sera divisé en actions de cent piastres chacune, et pour laquelle le président, et les directeurs seront autorisés à émettre des certificats pour une somme qui ne sera pas moindre de cent piastres, et lesquels seront transférables de telle manière qu'il sera déterminé par les lois de la compagnie.

Sec. 4me. Et il est de plus décrété, etc.; Que J. Davis et autres, ses associés successeurs, héritiers, administrateurs et ayant cause sont et demeurent par le présent, constitués en corps politique et incorporés sous le titre de Compagnie du Théâtre d'Orléans et sous cette dénomination jouiront de tous les droits et privilèges accordés par le présent acte à James H. Caldwell et ses associés.

(Signé) ALCEE LABRANCHE,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) C. DERBIGNY,
Président du Sénat.

Approuvé le 14 mars 1836.
(Signé) E. D WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

SUCCESSION Sperier.—Cour des Preuves.—Vente par le Régister des Testaments—Mercredi, 6me. jour d'avril 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Louis Spérier, pour opérer un partage, deux esclaves, savoir:

Agathe, négresse créole, âgée d'environ 80 ans.

Conditions de la vente: A un crédit de six et douze mois, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement des dits billets.

W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Tests.

N. B. L'acte de vente sera passés pardevant Louis T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
19 fev

ANIMAUX EPAVES—Mis en fourrière sur la ferme de M. T. W. Birsgey, sur la route de Gentilly, une vache baie marquée N M sur la cuisse droite, malade; une autre noire, marquée G sur la cuisse droite, la tête et le ventre blancs. Si ces dits animaux ne sont pas réclamés par leur propriétaire et les frais payés dans le délai de 10 jours de cette publication, ils seront vendus au plus haut enchérisseur, en vertu des ordonnances.
AUVIGNAC DORVILLE,
19 mars Syndic—chemin de Gentilly

BEURRE de Goshen.—35 frequins, à vendre par PERKS & HALL,
19 mars 2 Front Levee.

INDIENNES.—Mousselines pour rideaux, moreens moirées et damassées; 5 caisses mousselines pour rideaux, brodées et à dessins en relief; 6 do. moreens damassées; 2 do do moirées; 4 do indiennes rouges unies; 5 do. do. à bordures et dessins; 3 do calicots pour rideaux, à bon marché; 4 do do anglais, superfins en débarquement et à vendre par
19 mars ANDREWS & BROTHERS, 19 Chartres.

OFFICIEL.

DOUZIEME LEGISLATURE—2me. SESSION.

JOURNAL DU SENAT.

LUNDI, 14 MARS, 1836.

Le Sénat s'est assemblé conformément à l'ajournement

Membres présents:—Mrs. C. Derbigny, Président, Bossier, Brownson, Cuny, Hoa, Dupré, Johnson, Labranche, Lacoste, Landry, Moore, Reid, et Tête.

L Président a présenté le rapport suivant, du Président de la Banque des Citoyens de la Louisiane, reçu le 11 du courant

Banque des Citoyens de la Louisiane,
Nlle.-Orléans, le 10 Mars, 1836.

Monsieur,

Conformément à la 6ème. Section d'un acte supplémentaire à la Charte de cette Banque, approuvé le 30 de Janvier dernier, j'ai l'honneur d'inclure une copie de l'exposé des affaires de cette institution, du jour où le présent Bureau de Directeurs est entré en fonctions.

J'ai l'honneur, Monsieur, d'être
Votre très-humble serviteur
E. J. FORSTALL,—*Président*.

A L'HONORABLE C. DERBIGNY,
Président du Sénat de l'Etat de la Louisiane.

EXPOSE GENERAL
De la Banque des Citoyens de la Louisiane.
7 MARS 1836.

F. de Lizardi & Cie £2,207 1s6	$ 9,804 16
DOIT	
Billets et traites escomptés	288,587 97
Dépenses,	3,000 —
Dépenses antérieures au 1er. février 1836	55,[illegible] 28
Immeubles,	90,635 64
Association Consolidée	923,866 78
	$1,171,004 83
AVOIR.	
J. Wilson & Co.	4 92
Bonds de l'Etat,	999,990 —
Premium sur l'échange étranger	89,248 26
Compte d'escompte	3,770 80
Créanciers divers,	16,824 85
Billets à payer	57,666 —
Corporation de la cité	3,500 —
	$1,171,004 83

Conformément à la 6ème. section de l'acte intitulé: "Acte amendatoire et supplémentaire aux divers actes relatifs, à l'acte pour incorporer la Banque des Citoyens de la Louisiane," le Bureau actuel des Directeurs a examiné les affaires de cette Institution et les a trouvé conformes au sus-dit exposé

Nouvelle Orléans, 10 Mars 1836.
E. J. FORSTALL, *Président*.

Un message de la Chambre des Représentants apporté par M. F. Roussel, son greffier, a informé le Sénat que la Chambre avait donné son concours aux amendemens du Sénat, aux amendements de la Chambre au bill intitulé:

"Acte pour incorporer une association à l'effet de bâtir un Hôtel dans la ville d'Alexandrie;"—Et que la Chambre avait donné son concours avec amendements aux amendements du Sénat au bill intitulé:

"Acte pour venir au secours de Florian Roussel, greffier de la Chambre des Représentants et pour d'autres objets"

Sur motion de M. Brownson, le Sénat a donné son concours avec amendements aux amendements de la Chambre au dernier bill mentionné, et la Chambre en a été informée.

Sur motion de M. Moore le Secrétaire a été invité à fournir au Gouverneur, une copie certifiée des procédés du Sénat, au sujet du veto du Gouverneur au bill amendant la Charte de la Compagnie d'éclairage au moyen du gaz et de la Banque.

Sur motion de M. Moore la résolution suivante a été adoptée et portée à la Chambre.

"Résolu que l'ajournement Sine die de l'Assemblée Générale, soit renvoyé jusqu'à 3 heures de l'après-midi

Sur motion, le Sénat s'est occupé à huis-clos d'affaires de l'Exécutif.

Les portes ont été ouvertes.

Un message de la Chambre des Représentants a informé le Sénat que la Chambre avait donné son concours à la résolution renvoyant l'ajournement à 3 heures; et que la Chambre avait donné son concours aux amendements du Sénat, au bill intitulé:

"Acte pour venir au secours de Fl. Roussel, greffier de la Chambre des Représentants, et pour d'autres objets."

Sur motion de M. Cuny, le Sénat s'est occupé de la résolution de la Chambre, appropriant deux mille piastres pour venir au secours des Volontaires des Florides;

En conséquence la dite résolution a reçu le concours du Sénat et a été portée à la Chambre.

Sur motion de M Moore, la résolution suivante a été adoptée:

"Résolu que le Sergent-d'armes ait à sa disposition la chambre au-dessous de celle du Sénat, pendant l'année présente.

M. C. Derbigny, a exposé au Sénat, que son temps de service comme Sénateur expirerait avant la session prochaine de la Législature et que considérant que dans certains cas, le Président du Sénat pouvait être appelé à remplir les fonctions de Gouverneur de l'Etat, il croyait convenable, dans le cas où un inter-regnum pût arriver, de résigner son siège comme Président du Sénat.

M. Dupré a été appelé au fauteuil.

Sur motion de M. Hoa, la résolution suivante a été adoptée:

"Résolu que les remerciements du Sénat soient unanimement offerts à M. Charles Derbigny, pour le talent, la dignité, et l'impartialité, qui toujours l'on distingué dans l'accomplissement de ses devoirs comme Président.

Sur motion de M. Lacoste, le Sénat s'est occupé de l'élection d'un nouveau Président.

Un ballotage a eu lieu et Mrs. Johnson et Lacoste ont été nommés vérificateurs, le dépouillement des voix a donné le résultat suivant:

Mr. John Brownson, 10 voix
Bulletins en blanc, 2

En conséquence, M. Brownson a été déclaré dûment élu Président du Sénat et a prêté le serment d'office.

Un message de la Chambre des Représentants, apporté par M. Fl. Roussel, son greffier, a demandé le concours du Sénat au compte rapporté par le comité réuni des deux Chambres, relatif aux dépenses contingentes de la Législature.

Sur motion, le Sénat a approuvé le dit compte avec amendements, et la Chambre en a été informée.

Un message de la Chambre des Représentants a informé le Sénat que la Chambre avait concouru aux amendements du Sénat au compte des dépenses contingentes de la Législature.

Un message de la Chambre des Représentants a informé le Sénat que la Chambre avait donné son concours aux bills provenant du Sénat, intitulés:

"Acte pour pourvoir à l'achèvement du Penitentiaire de la Louisiane, et pour d'autres objets."

"Acte pour incorporer et accorder certains privilèges à la ville de Cheneyville,"

Sur motion de M. Cuny, le Sénat a pris en considération le bill intitulé:

"Acte relatif au revenu de l'Etat."

M. Reid a fait la motion d'amender la 1ère. section du dit bill en insérant une clause, à l'effet d'augmenter les taxes sur les propriétés immobilières, de vingt-cinq pour cent au dessus du montant à présent prélevé sur icelles.

Sur motion de M. Dupré, pour rejeter le dit amendement. l'appel a été demandé et a produit le résultat suivant:

Pour la réjection: Mrs. Bossier, Cuny, Dupré, Hoa, Johnson, Labranche, Lacoste, Landry, Moore, et Tête—9 oui; contre M. Reid.—1 voix.

En conséquence, sur motion de M. Bossier, la considération ultérieure du dit bill a été renvoyée.

Sur motion de M. Johnson, la résolution suivante a été adoptée:

"Résolu que le Secrétaire du Sénat, soit invité de faire imprimer par l'imprimeur d'Etat, cinq cents copies du rapport et des documents présentés par le comité nommé à l'effet de visiter le Penitentiaire."

Sur motion de M. Hoa, le Sénat s'est occupé des amendements de la Chambre, au bill intitulé:

"Acte pour amender de nouveau un acte approuvé le 6 mars, 1831, incorporant la Compagnie d'Assurance du Commerce:"—En conséquence le Sénat a donné son concours aux dits amendements et la Chambre en a été informée.

Sus motion de M. Lacoste, la résolution suivante a été unanimement adoptée:

"Résolu que les remerciments du Sénat soient offerts à M. Horatio Davis, pour la manière distinguée dont il a rempli ses devoirs de Secrétaire au Sénat."

Les bills suivants provenant du Sénat ont été rapportés dûment enrôlés par le comité d'enrôlement, portés à la Chambre et rapportés revêtus de la signature de l'Orateur, signés par le Président, et déclarés par le comité d'enrôlement, délivrés au Gouverneur pour approbation.

"Acte supplémentaire aux divers actes relatifs au Capitaine de port, Gardiens et Pilotes du Port de la Nouvelle Orléans."

"Acte pour amender un acte intitulé: " acte pour incorporer la Compagnie du Chemin à Coulisses de Nashville et de la Nouvelle Orléans, approuvé le 30 janvier 1835, et pour amender les actes supplémentaires y relatifs, approuvé le 24 mars 1835."

"Acte pour amender un acte pour défendre le jeu, approuvé le 19 de mars 1835."

"Acte pour pourvoir à la tenue d'une session extraordinaire de la Cour de District, pour la paroisse des Rapides et pour d'autres objets."

"Acte pour venir au secours de George W' Addison, de la paroisse de St. Landry, et de Manuel Cressy."

"Acte pour incorporer les souscripteurs de la Compagnie du Théâtre de St. Charles, de l'Arcade, et des bains de l'Arcade, et la Compagnie du Théâtre d'Orléans."

"Acte pour venir au secons d'Edw. Muer."

"Acte limitant les pouvoirs du Jury de Police de la paroisse de St. Landry."

"Acte pour incorporer la Compagnie de Navigation des Rapides."

"Acte pour diviser la paroisse de Plaquemines. en districts d'élection, et pour d'autres objets."

"Acte pour établir des districts d'élection additionnels, dans la paroisse de St. Martin."

"Acte pour amender de nouveau un acte, approuvé le 6 de mars 1334, incorporant la Compagnie d'Assurance de Commerce."

"Acte pour pourvoir à l'achèvement du Pénitentiaire de la Louisiane. et pour d'autres objets"

"Acte pour incorporer et accorder certains privilèges, à la ville de Cheneyville."

Plusieurs messages du Gouverneur ont informé le Sénat qu'il avait approuvé et signé les dits bills, et aussi les bills suivants:

"Acte pour incorporer l'Association Catholique de la Nouvelle Orléans, pour venir au secours des orphelins."

"Acte supplémentaire aux actes intitulés: Acte pour amender un acte intitulé - " Acte pour incorporer la Compagnie d'éclairage et de la Banque de la Nouvelle Orléans," Et

"Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Rivière Rouge." Et la

"Résolution relative aux esclaves employés au Bayou Bullet."

Les bills suivants provenant de la Chambre des Représentants ont été rapportés dûment enrôlés par le comité d'enrôlement du Sénat, le Président les a signés et ils ont été reportés à la Chambre;

"Acte pour pourvoir à la nomination de Notaires publics, et Encanteurs additionnels, pour les paroisses des Rapides et Natchitoches."

"Acte pour autoriser le Gouverneur de l'Etat, à canceller des hypothèques, et à accepter de nouvelles sûretés dans certains cas."

"Acte pour amender l'acte pour incorporer la ville des Natchitoches."

"Acte relatif aux preceurs de foin."

"Acte relatif à l'éducation publique dans la paroisse de Catahoula."

"Acte relatif aux écoliers reçus gratis au collège de Jefferson."

"Acte pour accorder à J Lotworth, le privilège exclusif de tenir un bac sur la rivière Boguechitto, sur l'ancienne route militaire et pour d'autres objets."

"Acte pour venir au secours de Fl. Roussel, Greffier de la Chambre des Représentans. et pour d'autres objets."

"Acte pour accorder certains privilèges à la ville de Harrisonburgh."

"Résolution accordant deux mille piastres pour défrayer les dépenses des volontaires sous le colonel Léonard."

"Acte pour régler les districts d'élection dans la paroisse de Washington".

'Acte pour incorporer la société d'agriculture de Ouest-Feliciana.'

"Acte pour incorporer les souscripteurs de la compagnie d'assurances maritimes, et contre l'incendie des Attakapas et des Opelousas."

Et aussi, le compte des dépenses contingentes de seconde session de la 12me. Législature de l'Etat de la Louisiane.

Un message de la Chambre des Représentans a informé le Sénat que la Chambre était prête à ajourner, et que Mrs. Montégut, Bienvenu et McAllister avaient été nommés de la part de la Chambre pour se rendre auprès du Gouverneur, et l'informer que la Législature était prête à s'ajourner.

Sur motion le Sénat a donné son concours à la nomination d'un comité pour se rendre auprès du Gouverneur, et le président a nommé Mrs. Johnson et Cuny dudit comité de la part du Sénat, ce dont la Chambre a été informée.

Sur motion le secrétaire a informé la Chambre que le Sénat n'était pas prêt encore à s'ajourner, et qu'il demandait que l'ajournement fut retardé de quinze minutes.

Un message de la Chambre a informé le Sénat que la Chambre avait donné son concours à ladite demande de renvoi d'ajournement.

M. Cuny, de la part du comité d'enrôlement a rapporté dûment enrôlé le bill intitulé:

"Acte pour incorporer une association à l'effet de bâtir un hôtel dans la ville d'Atchafalaya et pour incorporer la Compagnie des bassins à flotter, à écluses de la Nouvelle-Orléans."

En conséquence le secrétaire a porté ledit bill à la Chambre pour y recevoir la signature de l'orateur.

Un message de la Chambre des Représentans, a informé le Sénat que le comité d'enrôlement de la Chambre avait rapporté ledit bill dûment enrôlé, et que l'orateur l'avait signé.

M. Johnson de la part du comité nommé pour se rendre auprès du Gouverneur a rapporté que le comité avait rempli son devoir et que le Gouverneur n'avait aucune autre communication à envoyer à la Législature avant l'ajournement *sine die*.

Sur motion le secrétaire a informé la Chambre que le Sénat était prêt à s'ajourner *sine die*.

Sur motion, le Sénat s'est ajourné *sine die*.

[Signé] HORATIO DAVIS.
Secrétaire du Sénat de la Louisiane.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, 18 Mars 1836.

COTON

120 balles	Mississippi		16½ cts.
75	do	do	16½
700	do	do prix inconnu	
861	do	do et Louisiane	18
64	do	Louisiane	15½
35	do	do	21
18	do	do	17
681	do	District de l'Ouest	15½
90	do	do	12
104	do	Floride	18
90	do	do	16½
35	do	do	16½
2377			

COTON.—Les ventes de la semaine, autant que nous avons pu nous en assurer, se sont élevées à 9452 balles, dont au moins une moitié achetée pour les manufactures du nord. Les transactions ont été comme suit: 73 balles Mississippi à 19 cents, 75 à 18½. 208 à 18, 835 à 17½, 93 à 17½, 700 à 17; 603 à 16½, 120 à 16½, 25 à 14, 864 à des prix qui n'ont pas transpirés, 1861 Mississippi et Louisiane à 18, 100 à 16¾, 24 Loui. à 21, 125 à 19, 18 à 17, 68 à 15½, 45 du District de l'Ouest à 15½, 689 à 15½, 90 à 12, 26 Mobile à 18, 1607 à 17, 43 Floride à 17½, 35 à 16½, 90 à 16½ et 188 Texas à 17. Quoique nos plus forts quotes soient à 20 cents, on observera qu'il s'est effectué une vente à 21, et nous avons appris que des lots ont été vendus jusqu'à 22, mais tout ce qui a été vendu audessus de 20 cents doit être considéré comme étant de qualité extra-fine.

TABAC.—Il se fait peu d'affaires dans cet article, Les ventes de la semaine ont été à environ 350 boucauts, généralement à nos quotes; quelques tabacs croisés ont été vendus d'un quart à un demi cent au dessous; la belle qualité peut obtenir un demi cent au dessus de nos quotes les plus élevées. Néanmoins les acheteurs considèrent ces prix trop élevés.

SUCRE.—Les ventes sont limitées, et ne se font principalement que pour la consommation de la ville.

FARINE.—Au commencement de la semaine. les prix ont fléchi de 25 cents, mais ils ont depuis remonté à $7; même taux que nos quotes de samedi dernier. On traite couramment à ce prix, pour les belles qualités.

PROVISIONS.—Tous les articles dans ce genre maintiennent des prix très élevés, et des ventes se font régulièrement à nos quotes. Si nous en croyons les rapports qui nous viennent de l'Ouest, il paraîtrait que notre approvisionnement en porc et en jambon sera faible.

Cours d'actions à la Nouvelle-Orléans.

Vendredi 18 Mars 1836.

Corrigés par Thomas Fellows, courtier de change.

Banque de l'Etat de la Louisiane	119 offert
Banque d'Orléans	103 dern. ventes.
Banque de la Louisiane	125 offert.
Banque Consolidée	107 dern. ventes.
Banque du Canal	108 demandé.
Banque de Cité	106 demandé.
Banque de l'Union de la Louisiane	122½ ventes.
Banque des Citoyens	
Banque Commerciale	106 demandé
Banque des Artisans	54 demandé.
Banque du Gaz	105 demandé.
Banque du Chemin de Carrollton	26 demandé.
Banque d'Atchafalaya	$1½ prim demandé.
Compagnie d'Ass. de l'Etat de la Louis.	20 ventes.
Compagnie d'Ass. de la Louis.	$130 pour 300 payés.
Compagnie d'Orléans	pas de ventes
Compagnie d'Ass. du Mississippi	$3 prim demandé.
Compagnie d'Ass. des Négociant	34 offert.
Compagnie d'Ass de l'Ouest	58 demandé.
Compagnie d'Ass. de l'Atlantique	25 dern. ventes.
Compagnie d'Ass. de l'Océan	52½ demandé.
Compagnie d'Ass. Commerciale	45 pour 50 payés.
Compagnie d'Ass de l'Eigle	point d'offre.
Compagnie de Navigation d'Orléans	pas de ventes.
Compagnie de Pontchartrain	85 pour $100 payés.
Compagnie du Railroad de Nashville	$5 escompte.
Compagnie de la Presse d'Orléans	150 pour 500 payés.
Compagnie de la Presse de la Levée	par—vent. s.
Compagnie d'Architectes de 1828	65 pour 100 payés
Compagnie d'Architectes 8. Dist.	pas de ventes

Prix Courant du Coton et des Produits.

18 Mars 1836.

COTON..	Choix	19 à	20
	Bon 1re. qualité	17½ à	18½
	Dito 2de. dito	16½ à	17½
	Moyen	15½ à	16½
	Ordinaire	13½ à	15
SUCRE..	Nlle-Orléans	11 à	12
	Blanc du Cube	14½ à	15
	Brud...dito	10½ à	11½
MELASSE		38 à	40
TABAC..	1re qualité	8 à	00
	2de. qualité	7 à	00
	Croisé	6 à	00
	Cube	26 à	00
FARINE		$7 à	0
PORC..	Clair		point
	Mess	21 à	22
	Prime	17½ à	00
	Plat-Côté	9 à	10
JAMBON	Fumé	15 à	16½
	Côtés	12½ à	13
	Epaules	8½ à	9
	Plat-Côtés	11½ à	12
BŒUF..	Mess		$13
	Prime	10½ à	11
GRAISSE		13½ à	14½
MAIS		65 à	70
WHISKEY		48 à	50
TOILE..	D'emballage	27 à	29
CORDE..	D'emballage	10 à	12½
PLOMB			5 50

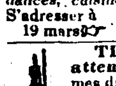

A LOUER—Une maison entièrement neuve et bien bâtie, construite de manière à être occupée ou par une très nombreuse famille, ou par trois familles séparées, avec des dépendances, cuisines, etc. située dans la rue Bagatelle.—S'adresser à
19 mars A. RASCH, 75 Chartres.

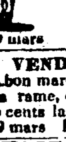

TIRAILLEURS LOUISIANAIS, attention!—La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 20 du courant, à 7 heures du matin, au coin de la rue Jefferson et Vieille Levée. Tenue d'été.
Par ordre du capitaine,
ARMAND C. VALLET,
19 mars sergent major.

A VENDRE—Papier à lettre et eau de cologne, à bon marché: 50 rames de bon papier à lettre à $2 25 la rame, et 300 caisses de véritable eau de cologne à 75 cents la caisse de 6 rouleaux, à vendre par
19 mars E. A. COHEN & Co. Arcade de Banks.

CHAPEAUX de Manille.—Nouvel article, parfaitement convenable pour les étés du sud, légers, durables et pouvant se laver en faisant usage d'une brosse et de savon; 4 caisses, ayant droit au drawback, à vendre par
19 mars JOHN A. PECK, 29 Bienville.

VESTES DE MANILLE.—Article léger, durable, pour l'été, à vendre par
19 mars JOHN A. PECK, 29 Bienville.

R. G. HOBBS, no 12, rue de la Douane, offre en vente: 500 douzaines bottes, souliers et brodequins; 100 do. chapeaux de soie, de feutre, de castor, de palmier, etc. 19 mars

COTONNADES épaisses, blanches et de couleur—132 balles cotonnades pour habillemens de nègres en débarquement et en magasin, à vendre par
19 mars ANDREWS & BROTHERS, 19 Chartres

AVIS aux Pensions, Hôtels, etc.—Les soussignés contracteront avec les personnes tenant pension, ou les hôtels, pour les fournir de bois, charbon, etc. pour une somme déterminée, pendant toute la saison.
19 mars W. E. & R. MURPHY, 132 Bassin.

POUR LE BAYOU SARA, passage seulement.—Le bateau à vapeur CHAMPION, fin marcheur à basse pression, capitaine Mix, partira du bout de la rue du Canal, pour le lieu susdit et les ports intermédiaires, lundi 21 du courant, à 6 heures et demie du matin. Le trajet sera fait dans la journée. Les jours de départ sont comme suit:

De la Nlle Orléans,	*Du Bayou Sara.*
Les Lundis,	Les Mardis.
Mercredis,	Jeudis.
Vendredis,	Samedis.

Ce bateau est parfaitement distribué pour la commodité des passagers, et rien ne sera épargné par les propriétaires et le capitaine pour rendre le passage agréable. Pour passage seulement, s'adresser à
19 mars—8 JOHN DOUGLASS.

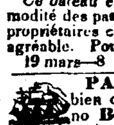

PARA VERA CRUZ—El muy velero bien conocido y acreditado bergantin mejicano Bello Indio alias General Santana, su capitan Anastasio Garcaño, habiendo empezado à cargar desde ayer tarde, saldrà sin duda y positivamente el martes proximo 22 del corriente, y para algun resto de carga y passajeros teniendo ecelentes comodidades dirijirse á su bordo, frente á la plaza de armas, ó á los señores M. DE LIZARDI y Cia. calle Real, No 153.
19 de marzo—3

POUR LA VERA CRUZ—Le brick mexicain, fin voilier Bello Indio alias General Santana, capitaine Anastasio Garcano, ayant commencé à recevoir son chargement depuis hier, partira positivement pour le su dit port, mardi 22 du courant. Pour la balance du fret ou pour passage, ayant d'excellens emménagemens, s'adresser à bord, vis-à-vis la place d'Armes ou à
19 mars—3 M. DE LIZARDI & Co.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE 20 MARS 1836.
Seconde représentation de
CHARLES III,
OU
L'INQUISITION,
Drame en 4 actes, de MM. d'Epagny et Dyeux.
Suivi par
LE CHALET.
Opéra comique en un acte, de MM. Scribe et Mélesville, musique de M. Adolphe Adam.
Mardi, 22, au bénéfice de M. Victorin, la première représentation de
Charles VII, chez ses grands vassaux.

Théâtre de la rue St. Charles.

SAMEDI SOIR, 19 MARS.
Seconde représentation du nouveau drame,
THE BOTTLE IMP.
suivi du spectacle de
PETER WILKINS.
Dimanche, seconde représentation du drame de
OTELLO.

AVIS—M. FREDERIC S. HILL a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle Orléans que lundi soir, 21 mars, il sera donné à son bénéfice une représentation du drame intitulé.
Les Six Degrés du Crime,
OU
Le Vin, les Femmes, le Jeu, le Vol, le Meurtre et l'Echafaud.
Dans le cour de la soirée, sera déclamée l'adresse de M. Hill aux pompiers de cette ville. Pour les détails, voir le programme de la soiree.
Théâtre de la rue du Camp, 19 mars—2

VENTE A L'ENCAN—1230 acres de terre situés dans le comté de Hancock et l'Etat du Mississipi, sur les bords d'une rivière navigable, à environ 1 mille de Pearlington, bien boisées, et parfaitement convenables pour une residence d'été, avec 8 esclaves, du détail et d'autres propriétés mobilières appartenant à la succession de feu Jean Baptiste Danby. seront vendus sur les lieux en vente publique le 25 avril prochain, sans réserve, au comptant. Le titre de propriété est parfaitement en règle.
Pearlington, 16 mars 1836.
19 mars—4 lps P. RUTILIUS PRAY.

M. A. MARCHESSEAU, arrivant de France offre à vendre aux prix les plus modérés les marchandises qui suivent, en gros et en détail.
Sangsues belles de Hongrie, vins fins de la Haute-Bourgogne, Clos Vougiot, Chambertin, des Nuits. Richebourg, Volney, de la Côte Rôtie, de l Hermitage blanc, de Chablis, de Hongrie, Champagne mousseux, le tout en caisses, jus de groseilles et de cerises framboisés, fruits assortis à l'eau de vie, liqueurs aussi assorties, confiture, angélique, fraîche confite le pied d'une livre à 6; eau de vie vieille de cognac de 30 ans; globes géographiques qui se gonfle par l'impression de l'air avec axe, notice et méridien mobile suspension, invention nouvelle et tout à fait curieuse; chapeaux d'hommes et de femmes, manteaux, habits, pantalons, et gilets, bottes et souliers, bijouterie, pommes sèches, pois verts cassés pour purees, haricots rouges, pruneaux de cours, moutarde, miel en pots, résine en baril et en pots, caferges ou entraves, propre à arrêter les chevaux dans les prairies, et leur empêcher d'etre volés, il y en a à serrures et à secret, et infinité d'autres sujets nouveaux.
Son magasin est ouvert rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse, en face du no 181. 19 mars—3

CHANTIER.—W. E. & R. MURPHY, no 132, Bassin, tiennent constamment pendant la saison un grand assortiment de bois, de charbon, de briques de Pensacole et l'autre bord du lac, coquilles, etc. etc. Ils exécuteront promptement les ordres qu'ils recevront. 19 mars

PIEDS DE COCHON—10 barils, à vendre par
19 mars PERKS & HALL, 2 Front Levee.

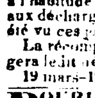

$10 de Récompense—S'est absenté de chez le soussigné vers le 24 du mois passé, le negre Washington, âgé de 23 ans, taille cinq pieds cinq pouces, parlant anglais et français, très robuste et d'une jolie figure; il s'habille ordinairement en cotonnade et porte un grand chapeau blanc, il a l'habitude de travailler dans les presses à coton et aux déchargemens des navires et steamboats où il a été vu ces jours derniers.
La récompense ci-dessus sera donnée a celui qui logera ledit nègre à la geole.
19 mars—12 C. HUCHET KERNION.

DOUBLONS.—300 doublons espagnols ou mexicains en demande par
18 mars—3 THOMAS FELLOWS, 29 Chartres

AVIS.—Le soussigné donne avis à tous ceux qui lui doivent d'avoir la complaisance de venir régler dans le plus bref délai, son intention étant de partir sous peu pour France; il invite également toutes les personnes qui ont contre lui des réclamations de les lui présenter. Il poursuivra tous ceux qui retarderont de payer leurs comptes.
18 mars—4 J. B. FLEURY.

LE soussigné étant sur le point de son départ, offre à vendre son établissement de confiseur et distillateur, situé rue Royale entre St. Louis et Conti, et connu tant par son début que par sa proximité du commerce. Le soussigné profite de cette occasion pour prier les personnes qui lui doivent de régler avec lui sous le plus bref délai et celles à qui il peut devoir de lui présenter leurs comptes.
18 mars—3 J. B. GILLY.

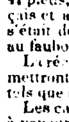

$50 de Récompense—Partie maronne du soussigné, encoignure des rues Remparts et Orléans, une mulâtresse américaine, esclave, nommée ELVIRE, agée de 22 ans, haute de 4 pieds, complexion claire et taille svelte, parle français et anglais ayant l'air timide en l'adressant: elle s'était déjà évadée avant et cachée pendant longtems au faubourg Washington.
La récompense ci-dessus sera donnée à ceux qui la mettront à la geole ou fourniront de renseignemens tels que le soussigné pourra s'en emparer de nouveau.
Les capitaines et propriétaires de navires et bateaux à vapeur sont cautionnés de ne pas lui prêter abri. sous peine de la loi. G. P. MANOUVRIER,
18 mars chez E. Johns & Co. rue Chartres, no 67.

$5 de Récompense seront payées à quiconque logera dans une des geoles de cette ville la mulâtresse FINE, partie maronne il y a environ huit jours. Ladite mulâtresse est parfaitement connue en cette ville comme marchande de gateaux. Mde. LACOUTURE,
18 mars—3 rue Carondelet, no. 25.

TRAITES sur France, à vendre par
17 mars LEGENDRE & SAMORY.

ON demande un professeur de langue anglaise et qui sache parler français. S'adresser à l'institution des MM. Platet, rue de l'Esplanade, entre Royale et Bourbon. 17 mars

CHANGEMENT DE DOMICILE—VIDAL & LONGIS ont transporté leur domicile, rue Saint-Louis, no 65, vis à vis la Nouvelle Bourse. 17 mars-2

RAISINS VERTS EN GRAPES—150 jarres de raisins verts de Malaga, arrivés bien conservés, à vendre par PASCALET & MICHON,
17 mars encoignure Chartres et Toulouse.

AVIS. — Des propositions seront reçues dans les bureaux de la Compagnie de Navigation d'Orléans, jusqu'au 25 mars, pour la location du café, des écuries, du bac, des bains pour hommes et pour femmes, ainsi que d'une habitation d'été, composée d'une jolie maison, très commode, avec cuisine, dépendances et jardin, situés à l'embouchure du Bayou St. Jean.
Par ordre de la Direction
SAMUEL MORGAN,
17 mars Secrétaire.

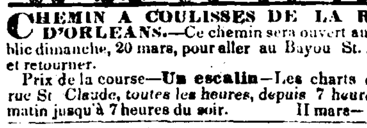

CHEMIN A COULISSES DE LA RUE D'ORLEANS.—Ce chemin sera ouvert au public dimanche, 20 mars, pour aller au Bayou St. Jean et retourner.
Prix de la course—Un escalin—Les charts de la rue St Claude, toutes les heures, depuis 7 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir. 11 mars— 1m

Banque de l'Union de la Louisiane,
Nlle. Orléans, 16 mars.
L'ELECTION du caissier de cette institution, aura lieu mardi prochain, 22 mars.
Les demandes seront reçues jusqu'à samedi prochain. Par ordre de la direction,
16 mars—6 J. B. PERRAULT, caissier.

LES soussignés ont transporté leur bureau d'encan rue St. Louis, no. 82, entre Royale et Bourbon, vis à vis M. P. Soulé.
16 m—6 TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

DR. ANONI, médecin de la Faculté de Paris—Consultation de 10 à midi. Il informe le public qu'il se fera un devoir de soigner gratuitement les gens malheureux de 2 à 3 heures. Rue Dauphine, no 124. 16 mars—8

AVIS—Les soussignés ont formé aujourd'hui une société pour se livrer, dans cette ville, à toutes les opérations d'une maison de commission, sous la raison de Hoskins et Wilcocks
WILLIAM HOSKINS,
16 mars—10 BENJAMIN WILCOCKS.

AVIS—Les personnes ayant des réclamations à faire contre la succession de Michel Andry, sont invitées à les présenter à Mr. John B. Leprêtre, et celles qui doivent à la dite succession à payer entre ses mains
John B. LEPRETRE,
MANUEL ANDRY,
12 mars-10 Exécuteurs Testamentaires.

VENTES A L'ENCAN.

PAR M BARNETT, SR.
IL sera vendu, aujourd'hui. 19 mars, à midi, à la Bourse Hewlett, sans réserve.
48 lots de terre, situés dans le faubourg Bouligny, étant les islets No 101 et 106, ainsi que le plan dressé par L. Surgi et maintenant déposé à la Bourse [illegible]dique.
Conditions; à la vente. 19 mars—1

PAR J. LEVY.
IL sera vendu lundi prochain, 21 mars, à midi, à la Bourse de Hewlett, 3 esclaves de prix, bonnes domestiques de maison, Phillis et ses deux filles, appartenant à une famille qui va quitter le pays.
Phillis, âgée de 42 ans, bonne cuisinière, patissière, blanchisseuse et repasseuse;
Nancy, créole âgée de 15 ans, bonne domestique de maison.
Amélie, do 9 ans do do do
Toutes complètement garanties, à l'exception de Phillis qui a à la jambe une enflure, dont cependant elle ne souffre pas.
Conditions: moitié comptant; l'autre moitié à 8 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Acte de vente pardevant J B Marks, notaire, aux frais de l'acquéreur. 19 mars—2

PAR P. A. GUILLOTTE.
VACHES LAITIERES.
LE propriétaire, sur le point de quitter cette ville, fera vendre à l'encan aujourd'hui, samedi, à onze heures du matin, en face de l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, cinq belles vaches laitières du Kentucky, savoir:
No. 1. Une belle vache rouge, à face blanche, race Patton.
2. Une belle vache blanche, tachetée,
3. Une vache blanche à taches rouges, bonne race.
4. Une vache de Durham, noire et brune, élevée par M. Thomas Boswell, de Lexington, Kentucky.
5. Une vache avec flancs rouges, blanche et noire.
Ces vaches sont garanties en parfaite santé: elles n'ont pas été plus de deux mois dans le pays. Avec de bons soins, une nourriture saine et en les trayant deux fois par jour, elles continueront à donner du lait pendant le printemps et tout l'été. 19 mars—1

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.
IL sera vendu le mercredi, 23 mars, à midi, à la Bourse Hewlett; les terrains suivants, faisant partie de la propriété Doussou, situés au faubourg Washington, dans les premiers ilets, savoir:
Ilet six—Les terrains nos. 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17.
Ilet sept—Les terrains nos. 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 1
Ilet un—Les terrains nos. 6, 7, 8, 9, 10 et 11.
Les banquettes sont faites.
Conditions: 1 et 2 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente se passeront chez C. Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs. 19 mars—4

PAR JOSEPH LE CARPENTIER.
IL sera vendu lundi, 28 mars 1836, à 10 heures précises du matin, à son magasin d'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves:
Une quantité de chapeaux noirs et gris, de première qualité,
Mérinos de diverses couleurs,
Papiers peints, etc. provenant de la succession de feu Alexandre Mahier. 19 mars

PAR J. LE CARPENTIER.
IL sera vendu à la Bourse Hewlett, jeudi 24 courant, à midi précis: Trente lots de très avantageusement situés dans un des plus beaux quartiers du faubourg Jackson et renfermés par les rues Conti, St. Louis. St Victor et St. Jacques. Le tout conformément au plan qui sera exhibé au moment de la vente.
Conditions: Un tiers comptant et la balance à six mois de crédit sans endossement, mais avec hypothèque. Les actes de vente chez J Cuvillier, aux frais des acquéreurs. 19 mars

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu lundi, 21 du courant, à 10 heures du matin, à son encan, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra: 82 quarts, 3 demi boîtes cigarres espagnols. importés et avariés à bord du brick Roarer, capitaine Wielden, venant de la Havane. 19 mars

PAR J. B. BLACHE.
VENTE AJOURNEE—Il sera vendue aujourd'hui, 19 du courant, à 10 heures précises du matin, au no 153, rue de la Vieille Levée, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra.
La balance des marchandises sèches avariées par l'eau du fleuve, à bord du brigantin Fame, capitaine Basso, lors de son départ de ce port pour Tampice.
19 mars

PAR F. DUTILLET & DELERY.
IL sera vendu le mardi, 29 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett;
Un terrain situé au faubourg Ste. Marie, dans la rue Foucher entre les rues Julie et St. Joseph, mesurant 55 pieds 4 pouces de face sur 100 pieds de profondeur. Il y a sur ledit terrain une maison de cinq appartemens 2 cabinet et une galerie et une cuisine avec chambres à domestiques.
Conditions: Un sixième comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque. L'acte par F. de Armas 9 mars

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.
IL sera vendu Samedi 19 du courant, à la Bourse de Hewlett:
Marie, âgée de 37 ans, cuisinière, patissière, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie.
Madeleine, âgée de 21 ans, bonne domestique de maison, blanchisseuse, repasseuse, pleinement garantie, avec sa fille Rosa, âgée de 7 mois.
Joseph, âgé de 19 ans, bon domestique de maison.
Ces esclaves sont tous garantis.
Conditions: Un quart comptant, et la balance à 6. 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés pardevant G. Legardeur, notaire public, aux frais des acquéreurs.
11 mars—6

VENTE DE SYNDICS.
PAR PETER CENAS.
IL sera vendu samedi, 19 mars, à 10 heures du matin au magasin no. 9, rue de la Nouvelle Levée, entre les rues de la Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de la cour de district, dans et pour le premier district judiciaire de la Louisiane, et sous la direction de B. F. West, syndics des créanciers de Messrs. C. & A Binney, les marchandises d'un magasin d'épiceries, esprits, vins, cafés, thé, sucre, tabac, cigarres, &c.
Conditions: Toutes sommes au dessous de $200, comptant; audessus, 4 mois de crédit pour billets endossés à satisfaction. 8 mars-12

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.
IL sera vendu, SAMEDI prochain, 19 mars, à midi à la bourse Hewlett,
HELENE, âgée de 26 ans, bonne couturière, cuisinière et patissière, pleinement garantie.
ABBEY, âgée de 21 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie.
Conditions:—4, 8 et 12 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Actes de vente par devant Wm. Boswell, notaire aux frais des acquéreurs. 15 mars—3

PAR B. BOUNY.
SAMEDI, 19 du courant, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, à onze heures et demie du matin:
Un nègre nommé Germain, âgé de 21 ans, parlant le français et l'anglais, très convenable pour les travaux de la campagne et aussi bon pour domestique de maison; il est pleinement garanti des maladies et vices prévus par la loi.
Conditions: un an de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Acte de vente pardevant J. Mossy, not. pub. aux frais des acquéreurs. 18 mars

PAR THOMAS C. CASH.
CORDE POUR BALLES.
IL sera vendu samedi, 19 mars, à 11 heures du matin, au no. 44, rue du Camp, au coin de la rue Gravier: 500 colis de corde pour balles. 17 mars

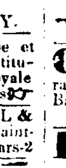

CAZADORES DE ORLEANS, Atencion!—La compania se reunira el Sabado 13 del corriente á las en punto de la tarde con armamento completo, casaca de paño y pantalon blanco.
Del orden del capitan,
JOSE M. BUSTAMENTE,
17 mars sargento 1o.

CHASSEURS A CHEVAL D'ORLEANS.—L'escadron se réunira dimanche matin, 20 du courant à 8 heures précises, chez le commandant, rue Baronne, no 73, en tenue d'hiver et à pied.
17 mars J. P. BRYAN, adjudant.

FARINE.—100 barils farine en débarquement du bateau à vapeur William Robeson, à vendre par
19 mars G DORSEY, 28, Nlle. Levée.

AUX Forgerons.—500 barils charbon pour forgerons, à vendre à bon marché par
19 mars W. E & R. MURPHY, 132, Bassin.

Compagnie du Rail-road Pontchartrain,
Nouvelle Orleans, 16 mars.
AVIS.—Une assemblée des actionnaires de cette institution, aura lieu dans les bureaux de la compagnie jeudi, 31 mars, à 4 heures du soir, pour prendre en considération l'acte supplémentaire à l'acte d'incorporation pour accorder à la compagnie les privilèges de Banque. Par ordre de la direction,
18 mars—18 JOHN B. LEEFE, Secrétaire.

LE soussigné partant pour l'Europe vers le 20 du mois d'avril, prie les personnes à qui il peut devoir de se présenter pour être payées, et celles qui lui doivent de venir le payer.
18 mars—15 JEROME ONETO.

AVIS—Le soussigné partant pour France sous quelques jours, prévient les personnes qui lui doivent, d'avoir à payer leurs comptes immédiatement. Il profite de cette circonstance pour prévenir les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur patronage et le public en général, qu'il se chargera de toute espèce de commande concernant son état, et les assure d'avance qu'il ne negligera rien pour la confection des objets qui pourront lui être commissionnés.
J. SAUVAGE,
Marchand Tailleur, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre. 12 mars—16

AVIS est donné aux créanciers de la succession de feu Mr. Hilaire St. Amand d'avoir à présenter leurs comptes à Mr. A. W. Pichot, avocat de la succession pour en recevoir le paiement ou par eux justifiant de leurs titres. 10 mars—5

CHANGEMENT de Domicile.—Le soussigné a transporté son établissement de tabac en poudre et cigarres, du no 108 au no 119, rue de Chartres, près la Bourse.
15 mars-8 A. DELPIT.

$10 DE RECOMPENSE.
VOLE de la maison no 113, rue des Remparts, 2 cuillers et trois fourchettes d'argent, marquées M A, en lettres romaines, sur le manche. La récompense promise sera payée à quiconque saisira lesdits objets et les restituera à leur propriétaire. 14 mars—3

JUSTIN DUREL informe ses amis et le public qu'il se dispose à partir pour France vers les premiers jours du mois prochain; il se chargera avec plaisir des commissions qu'on voudra bien lui confier. Il offre à vendre à bas prix les articles qui se trouvent en ce moment dans le magasin rue Royale, no [illegible] entre Ste. Anne et St Pierre. 17 mars—3